

Date et horaires	Lieu de permanence
Lundi 12 juin 2023 de 9h à 12h	Communauté de Communes Bresse et Saône (Siège Bâgé-le-Châtel)
Mardi 13 juin 2023 de 16h à 19h	Mairie d'Ozan
Mercredi 14 juin 2023 de 14h à 17h	Mairie d'Arbigny
Jeudi 15 juin 2023 de 14h à 17h	Mairie de Replonges
Vendredi 16 juin 2023 de 15h à 18h	Mairie de Chavannes-sur-Reyssouze
Samedi 17 juin 2023 de 9h à 12h	Mairie de Boissey
Lundi 19 juin 2023 de 9h à 12h	Mairie de Feillens
Mardi 20 juin 2023 de 15h à 18h	Mairie de Boz
Mercredi 21 juin 2023 de 9h à 12h	Mairie de Pont-de-Vaux
Jeudi 22 juin 2023 de 16h à 19h	Mairie de Saint-André-de-Bâgé
Vendredi 23 juin 2023 de 17h à 19h	Mairie de Chevroux
Samedi 24 juin 2023 de 8h30 à 11h	Mairie de Sermoyer
Lundi 26 juin 2023 de 9h à 12h	Mairie de Bâgé-La-Ville
Mardi 27 juin 2023 de 9h à 12h	Mairie de Saint-Etienne-sur-Reyssouze
Mercredi 28 juin 2023 de 9h à 12h	Mairie de Saint Bénigne
Jeudi 29 juin 2023 de 9h à 12h	Mairie d'Asnières-sur-Saône
Vendredi 30 juin 2023 de 15h à 18h	Mairie de Reyssouze
Samedi 1er juillet 2023 de 8h30 à 11h30	Mairie de Dommartin
Mardi 4 juillet 2023 de 9h à 12h	Mairie de Manziat
Vendredi 7 juillet 2023 de 9h à 12h	Mairie de Vésines
Lundi 10 juillet 2023 de 14h à 17h	Mairie de Gorrevod
Mercredi 12 juillet 2023 de 9h à 12h	Communauté de Communes Bresse et Saône (Siège Bâgé-le-Châtel)

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête dématérialisé <https://www.registredemat.fr/plui-bresseetsaone>. Un registre papier sera également disponible dans chacune des vingt mairies et au siège de la Communauté de Communes Bresse et Saône. Les observations pourront aussi être adressées par écrit, avec la mention « ne pas ouvrir », à Monsieur le Président de la commission d'enquête à la Communauté de Communes Bresse et Saône, siège de l'enquête, ou par voie électronique à l'adresse suivante : [plui-bresseetsaone@registredemat.fr](mailto:plui-bresseetsaone@registredemat.fr). Des mesures sanitaires sont susceptibles d'être mises en place selon la réglementation en vigueur au moment de l'enquête. Cet avis est affiché au siège de la Communauté de Communes Bresse et Saône et dans les vingt mairies. Il est également consultable sur le site internet de la Communauté de Communes (<https://www.ccbresseetsaone.fr/>). Il fait l'objet d'annonces légales dans les journaux La Voix de l'Ain et Le Progrès. La MRAe Auvergnès Rhône Alpes a rendu son avis sur l'évaluation environnementale du PLU en date du 25 avril 2023. Au terme de l'enquête, le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le projet d'abrogation des cartes communales des communes de Boissey, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Gorrevod et Saint-Etienne-sur-Reyssouze, éventuellement amendé, seront soumis à l'approbation du conseil communautaire Bresse et Saône. Le rapport, les conclusions motivées et l'avis de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis, à la Communauté de Communes Bresse et Saône, dans les mairies et à la Préfecture de l'Ain, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes et des communes en disposant.

355941100



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONSTRUCTION D'UN CRÉMATORIUM

Par arrêté municipal, l'enquête publique se déroulera du **mardi 4 juillet 2023 à 15h00 au mardi 18 juillet 2023 à 18h00 inclus, soit une durée de 15 jours.**

#### Objet de l'enquête

Il sera procédé, par la commune de Blyes, à une enquête publique sur le projet de création d'un crématorium sur la commune de Blyes.

Siège de l'enquête publique  
Mairie de Blyes - Place de la Mairie - 01150 BLYES

#### Commissaire enquêteur

M. Bernard PAVIER, retraité - conseil en aménagement et développement du territoire, a été désigné en date du 31/05/2023 par M. le Président du Tribunal Administratif de Lyon comme Commissaire-Enquêteur

#### Ouverture du registre d'enquête

Le registre d'enquête publique sera déposé du mardi 4 juillet 2023 à 15h00 au mardi 18 juillet 2023 à 18h00 inclus à la mairie de Blyes. Il sera disponible aux heures d'ouverture de la mairie soit :

- Les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00.
- Les samedis de 10h00 à 12h00.

#### Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

Le dossier de consultation restera disponible pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Blyes, aux heures d'ouverture de la mairie.

Un poste informatique installé en mairie de Blyes et mis à disposition du public permettra la consultation numérique du dossier

#### Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

\* Consigner ses observations sur le registre d'enquête

spécialement ouvert pour cet objet

\* Adresser un courrier postal ou par voie électronique à l'attention de M. le commissaire enquêteur

- Par écrit à l'attention de M. le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie de Blyes - Place de la Mairie - 01150 BLYES  
- Par courrier électronique à l'attention de M. le commissaire enquêteur, à l'adresse suivante [crematorium.enquetepublique.blyes@orange.fr](mailto:crematorium.enquetepublique.blyes@orange.fr)

Toutes les observations seront adressées au commissaire enquêteur au plus tard le mardi 18 juillet 2023 à 18h00.

#### Permanences du Commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur accueillera les observations du public lors des permanences suivantes, tenues en mairie de Blyes :

- Mardi 4 juillet 2023 de 15h00 à 18h00
- Samedi 8 juillet 2023 de 10h00 à 12h00
- Jeudi 13 juillet 2023 de 15h00 à 18h00
- Mardi 18 juillet 2023 de 15h00 à 18h00

#### Publicité du rapport et de ses conclusions

Le rapport, les conclusions et l'avis de M. le Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- En mairie de Blyes - Place de la Mairie - 01150 BLYES  
- Sur le site internet de la commune : [www.blyes.fr](http://www.blyes.fr)

Cette mise à disposition durera une année à compter du quinzième jour suivant la date de clôture de l'enquête publique.

#### Délais et voies de recours

Dans les deux mois suivant la notification de l'arrêté, celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes :

- Par voie postale (184, rue Duguesclin - 69433 LYON Cedex 03)

- Par le biais du site internet Télérecours : <http://www.telerecours.fr>

359219200

### Installations classées



### Préfecture de l'Ain - Bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées

#### Installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté préfectoral en date du 7 juin 2023, a été décidée la mise à disposition du public de la demande d'enregistrement présentée par la société AG PLAST, dont le siège social est situé à NURIEUX-VOLOGNAT - Route de Matafelon, en vue d'exploiter une installation de transformation et de stockage de matières plastiques (régularisation) à NURIEUX-VOLOGNAT - Route de Matafelon, pendant une durée de quatre semaines, du **3 juillet 2023 à 13 h 45 au 31 juillet 2023 à 17 h 00**, sur le territoire de la commune de NURIEUX-VOLOGNAT.

L'activité précitée répertoriée sous les rubriques n°(s) 2661-1-b, 2662-1 et 2663-2-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement est soumise au régime de l'enregistrement au titre du Code de l'environnement - Livre V - Titre 1er.

Le dossier de cette demande, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations du public, resteront déposés à la mairie de NURIEUX-VOLOGNAT et mis à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation du public aux jours et heures habituels d'ouverture : le lundi, mardi et jeudi de 13 h 45 à 17 h 00, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, le vendredi de 13 h 00 à 16 h 00 (sauf jours fériés).

Le dossier sera également tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Ain, à l'adresse suivante : <http://www.ain.gouv.fr>

Les observations peuvent également être transmises au bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées de la préfecture de l'Ain par courrier ou par voie électronique ([pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)). Elles devront être transmises avant la date et l'heure de clôture de la consultation, soit le 31 juillet 2023 à 17 h 00. Il est précisé que les pièces jointes annexées aux messages électroniques doivent avoir une capacité inférieure à 5 Mega-Octets (Mo). Ces observations seront annexées au registre par la Préfète à l'issue du délai de consultation du public.

Cet avis sera publié sur le site internet de la préfecture de l'Ain. A l'issue de la consultation, la décision relative à la demande d'enregistrement présentée par la société AG PLAST fera l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

359001800

### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

#### Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maitre d'ouvrage : AIN HABITAT

7 rue de la Grenouillère - CS81105 01009 BOURG EN BRESSE Cedex Tel : 04.74.22.80.90

Opération : CONFRANCON (01310) « Le Malet » Réalisation de 7 maisons locatives

MODE DE PASSATION : Appel d'offres ouvert - lots séparés N° et DESIGNATION DES LOTS :

- Lot 01 TERRASSEMENT - VRD - ESPACES VERTS
- Lot 02 GROS OEUVRE
- Lot 03 CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
- Lot 04 REVETEMENTS DE FACADES
- Lot 05 MENUISERIES EXTERIEURES PVC
- Lot 06 PORTES DE GARAGES
- Lot 07 MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- Lot 08 PLATRERIE - PEINTURE
- Lot 09 CARRELAGE - FAIENCE

#### JUSTIFICATION A PRODUIRE :

- 1.Lettre de candidature DC1
- 2.Déclaration du candidat selon le formulaire DC 2
- 3.Références datant de moins de cinq ans,
- 4.Les certificats de qualification professionnelle.
- 5.Les attestations d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité,

DÉLAI : 14 mois, avec période de préparation de 1 mois, avec début des travaux Novembre 2023

MODALITES ET OBTENTION DES DOSSIERS : A partir du 16/06/23 à 12H00

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://marchespublics.ain.fr>

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 19/07/2023 à 12H00

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES		
ART'BEL	ARCHITECTE	04 74 45 14 16
COSINUS	ECONOMISTE - VRD	04 74 34 67 44
BASTIDE BONDOUX	BET FLUIDE + VRD	04 78 16 06 16
CHAPUIS STRUCTURES	BET STRUCTURES	04 74 22 93 70
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS		
M. Yohan CHERMETTE	Chargé d'Opérations	04.74.22.98.19 06.46.90.18.09

359405800

### VIES DES SOCIÉTÉS

#### Dissolutions

### PALMER CONSULTING

SARL au capital de 7500 €  
Siège Social : 467, rue de la Tuilière,  
Champagne Parc, Bât A, 01220, Divonne-les-Bains  
443 633 433 R.C.S. BOURG EN BRESSE

L'A.G.E. du 07.06.2023 a décidé à compter du 30.06.2023 la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. A été nommé liquidateur M. Richard PALMER, 467, rue de la Tuilière, Champagne Parc, Bât A, 01220, Divonne-les-Bains, et le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.

359242100

#### Transferts de siège social

### SDEL RÉSEAUX EXTÉRIEURS

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 600 000 Euros  
Ancien siège social : Parc d'Activités  
Chalaronne centre  
01400 Chatillon sur Chalaronne  
Nouveau siège social : 14 avenue Maréchal de  
Lattre de Tassigny 71700 TOURNUS  
RCS de Bourg en Bresse n°414 012 138

Par une DAU du 31 MAI 2023 le siège social de la société a été transféré de Parc d'Activités Chalaronne centre 01400 Chatillon sur Chalaronne au 14 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 71700 Tournus à compter du 31 mai 2023. Les statuts ont été mis à jour. Radiation au RCS de Bourg en Bresse et immatriculation au RCS de Macon

Pour avis

358341500

#### Additif - Rectificatif



Rectificatif à l'annonce parue dans le Progrès le 31 mai 2023, concernant l'annonce légale n°357122700.

Il fallait lire dans le 3ème paragraphe : date d'enquête du 20/06/2023 à 09h00 jusqu'au 05/07/2023 à 18h00 inclus.

359415100

### VOTRE CONTACT

## APPELS D'OFFRES AVIS ADMINISTRATIFS ET ANNONCES LEGALES

04 72 22 24 25

[lpral@leprogres.fr](mailto:lpral@leprogres.fr)